



LA COMMUNE EN QUELQUES CHIFFRES

Nombre d'habitants au 31.12.2023 : 3'385

Arrivées 384

Départs 312

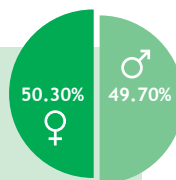
Naissances 24

Décès 35

Hommes 1684

Femmes 1701

Enfants (0–18 ans) 532



MESSAGE DU CLUB DES AÎNÉS DE LEYTRON

Vous qui avez atteint l'âge de la retraite rejoignez-nous dans le Club des Aînés pour des moments d'échanges de partage et de convivialité.

Nous organisons trois rencontres par année, à savoir :

- l'assemblée générale suivie d'une agape
- une escapade au début juin
- la traditionnelle brisolée au couvert de Tourbillon au début octobre

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le 079 356 17 12.

Pour le Club des Aînés
Blanchet Danielle

NONAGÉNAIRES, PROMOTION CIVIQUE, MÉRITES SPORTIFS ET CULTURELS

La Commune a reconduit l'événement « 3 en 1 » organisé en février 2023 conviant les nouveaux habitants, les nonagénaires et les mérites sportifs et culturels. Elle y a ajouté cette année la cérémonie de la promotion civique. Cet événement réunissant tout un mélange de générations a eu lieu le vendredi 23 février 2024. Les nouveaux citoyens ont eu l'occasion de rencontrer les représentants des différentes sociétés locales, les autorités communales et de participer à la remise des mérites sportifs et culturels. La halle polyvalente s'est transformée l'espace d'une soirée en un lieu de rencontres, d'échanges et de convivialité.



De gauche à droite :
Roduit Christian, conseiller, Michellod Claudine, conseillère, Denis Angèle, Huguet Rose-Marie, Juilland Marcelle, Dupuis Joséphine, Roduit Antoinette, Weber Otto, Ramuz Joseph, président, Denis Jean-Luc, conseiller



De gauche à droite :
Cheseaux Baudat Leila, députée suppléante, Montaruli Marcello, vice-juge, Pittier Steven, Roduit Christian, conseiller, Jacquier Ysaline, Jirillo Gérald, conseiller, Bochy Maeva, Bovay Noah, Putallaz Louis, Denis Jean-Luc, conseiller, Schmidli Raphaël, Ramuz Joseph, président



De gauche à droite :
Ramuz Joseph, président, Roduit Christian, conseiller, Baudin Ludovic, Marmillod Alain, Baudin Delphine, Ramuz Noé, Cruz Enora, Brückel Oriane, Cruz Milan, Rey Ludovic, Gaillard Louise, Gaillard Charlotte, Crettenand Huguette, Denis Héloïse, Albuquerque Kevin, Crettenand Dominique, Crettenand Jean-Pierre

131^e FESTIVAL DES FANFARES LIBÉRALES RADICALES DU CENTRE

Jeudi 9 mai 2024

14h30 - 19h00 Concours des jeunes solistes de la Fédération

Vendredi 10 mai 2024

17h30 Hommage aux défunts
18h15 Café de la Coop : Réception des sociétés locales et invités
Animation musicale et vin d'honneur
19h00 Cortège jusqu'à la place de fête
19h45 **TENTE DE FÊTE : SOIRÉE VILLAGEOISE**
Chœur des 3H & 4H
Chœur mixte Sainte-Cécile
Chœur d'hommes Muvrani
Société de musique L'Union Instrumentale
Chœur Li Brindeyeü
Société de gym Arc-en-ciel
22h00 - 03h00 **BAL POPULAIRE** avec les Magic Men

Samedi 11 mai 2024

14h00 Complexe des Muverans : concours en salle
19h00 Concert de la Fanfare des Jeunes de la Fédération
20h00 Concert de la Fanfare d'Ursy
21h00 **CONCERT DE GALA** avec l'Ancienne Cécilia de Chermignon
22h15 - 03h00 Bal populaire avec les Magic Men

Dimanche 12 mai 2024

08h45 Cycle d'orientation : Accueil des sociétés de musique
Discours de bienvenue
Morceau d'ensemble
10h30 **GRAND CORTÈGE** - 16 sociétés de musique - nombreux chars
dès 13h00 Complexe des Muverans : concours en salle
Tente de fête : Prestations et remise des distinctions
18h00 - 22h00 Bal populaire avec les Magic Men



Participez à la fête en tant que bénévoles
et inscrivez-vous via le site de la Persévérance laperseverance.ch/benevoles
ou en scannant le QR Code ci-contre

TÉLÉOVRONNAZ

Télesiège de Petit-Pré : objectifs atteints 2023

Le télésiège 4 places débrayable de Petit-Pré est en train de passer son deuxième hiver. L'expérience pratique montre que sa construction ainsi que la reconfiguration des pistes de ce secteur apportent un attrait supplémentaire significatif. De plus, l'arrivée de ce télésiège a permis de rééquilibrer les flux de skieurs en soulageant d'autres installations parfois fortement sollicitées.

Le suivi environnemental se poursuit normalement selon le cadre légal.

En termes de chiffres, l'ancien téléski permettait de transporter un peu plus de 3000 skieurs durant les plus grosses journées alors que le télésiège a porté ce chiffre à plus de 6000 !



© ovronnaz.ch

Gratuité du baby lift

En collaboration avec la commune de Leytron, dès l'hiver 2023-2024, le baby lift en station est gratuit pour les skieurs individuels. Cette mesure vise à encourager la formation et la pratique du ski pour les plus jeunes et les débutants, en adéquation avec le côté familial d'Ovronnaz.

Cette gratuité remplace celle qui existait pour les enfants durant l'été sur le télésiège qui est devenue moins pertinente au vu du succès important du Magic Pass.

Place de jeux de Jorasse

Pour l'été 2023, la place de jeux de Jorasse, à proximité de l'arrivée du télésiège, a été complétée. Une terrasse a été créée et des jeux d'enfants, tels qu'un labyrinthe en filet, un trampoline ou un parcours en hauteur ont été mis en place. Cette démarche va dans le sens de la poursuite de la philosophie 4 saisons, en mettant un accent particulier sur l'été et l'automne qui sont magnifiques dans notre région. Ainsi, les activités proposées aux plus jeunes avec par exemple le mini-zoo, sont particulièrement attrayantes à Ovronnaz !



© ovronnaz.ch

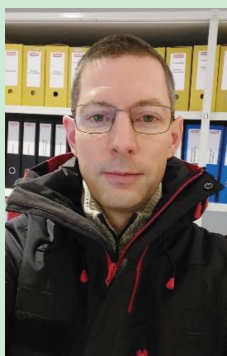


Arrêt du bus postal dès l'hiver 2023 au télésiège / centre sportif

Depuis le changement d'horaire de décembre 2023, la ligne 312 de Car Postal (Riddes - Leytron - Ovronnaz et retour) passe désormais régulièrement par le télésiège.

Cette mesure vise à encourager l'utilisation des transports publics autant l'hiver pour le ski que l'été pour la randonnée. La connexion à Riddes est assurée avec les correspondances ferroviaires pour se rendre autant en direction de Sion que de Martigny. De facto, le centre sportif cantonal est également désormais desservi en transports publics.

A noter que la commune de Leytron et ses partenaires ont toujours encouragé les différents types de mobilité complémentaires, en mettant en place 3 lignes de navettes en station ou en proposant des places de parking supplémentaires sur le terrain de football du centre sportif.

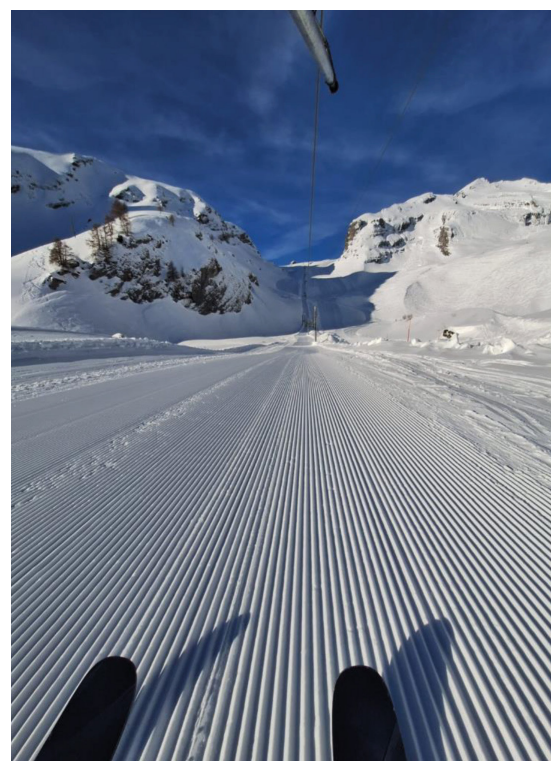


Changement à la direction de Téléovironnaz

Suite au changement de voie professionnelle de M. Gianluca Lepori, qui s'est fortement investi pour Téléovironnaz depuis plus de 20 ans, la direction a été reprise par **M. Fabrice Boschung**, qui vient également du monde des remontées mécaniques en ayant notamment travaillé auparavant à Crans-Montana et aux Portes du Soleil. M. Boschung est ingénieur en systèmes industriels et en génie civil ainsi que titulaire du brevet fédéral de spécialiste en installations à câbles. La continuité des années de M. Lepori va ainsi se poursuivre afin que Téléovironnaz reste une société de référence dans la branche des remontées mécaniques.

Conditions optimales hivernales 2023-2024

Le début de saison a été particulièrement enneigé, jusqu'à basse altitude. Ceci a permis d'offrir de très belles conditions de ski et de constituer des réserves de neige pour les pistes. Depuis début février, les températures ont notablement augmenté, en particulier à basse et moyenne altitude. Au niveau du domaine skiable, les conséquences sont limitées vu les quantités de neige en altitude et le travail préalable effectué avec le réseau d'enneigement mécanique dans la partie basse du domaine skiable. Le travail incroyable des chauffeurs de dameuses n'est non plus, bien entendu, pas étranger à cette conservation du manteau neigeux et à la qualité des pistes ! Malgré un sentiment parfois printanier lorsqu'on est en plaine ou certains articles de presse présentant le ski comme une activité du passé, les conditions restent excellentes et hivernales en altitude. Dès lors, la fin de saison s'annonce sous les meilleurs auspices sachant que le retour de la neige n'est pas improbable du tout.



Tsantonnaire, le 13.02.24
Pas d'ambiance printanière en haut !
© Benjamin de Téléovironnaz

OVRONNAZ, UNE DESTINATION QUI ÉVOLUE

Chers résidents et visiteurs d'Ovronnaz,



Le tourisme durable, souvent appelé tourisme responsable ou éco-tourisme, implique une approche du voyage axée sur la réduction de l'impact négatif sur l'environnement tout en favorisant des avantages économiques et socio-culturels durables. Cela se traduit par des actions concrètes visant entre autres à préserver les ressources naturelles et culturelles et à réduire les déchets et les émissions de gaz à effet de serre.

Malgré les différentes contraintes externes, nous nous efforçons d'améliorer continuellement nos pratiques. Il y a deux ans, la commune a mis en place un système de gestion des déchets alimentaires via la carte gastro vert. Si vous n'avez pas encore votre carte, nous vous invitons à contacter l'Administration communale. Si vous louez votre appartement, n'hésitez pas à mettre votre carte à disposition des locataires.



En matière de mobilité, nous collaborons avec Car Postal pour offrir des options de transport public plus accessibles, telles que, depuis cet hiver, un arrêt supplémentaire au fond des remontées mécaniques. Toutefois, la question demeure, est-ce que les visiteurs seront plus enclins à venir nous voir en bus plutôt qu'en voiture ? Nous devons attendre, analyser et réévaluer.

Nous mettons également en avant, dans la mesure du possible, les produits locaux lors de nos différents événements et activités. Saviez-vous que nous organisons des ateliers de ramassage d'asperges ? Bien que cela ne soit pas vraiment un concept touristique pour les personnes locales, les visiteurs citadins se délectent de ce type d'activités qui leur permettent entre autres de se reconnecter à la nature et au travail manuel. Nous nous réjouissons également de l'ouverture prochaine de la fromagerie d'Odonne afin de développer un axe agro-touristique à Ovronnaz.

Nous sommes une petite destination et travaillons à notre échelle. Même si les progrès réalisés sont encourageants, nous faisons encore face à de nombreux défis et questionnements pour nous rapprocher de cet idéal de tourisme durable. C'est un savant équilibre que nous devons acquérir.

L'équipe de la Station Touristique d'Ovronnaz



SOC : SERVICE OFFICIEL DE LA CURATELLE

Curatelle (= adultes) et **tutelle** (= mineurs), des mots qui font peur ! En réalité cela couvre l'intervention et l'aide apportée par l'Etat à des individus dans la détresse. Le nouveau droit, introduit en 2013, a institué deux organes :

- L'Autorité judiciaire civile, entité cantonale APEA (Autorité de Protection de l'Enfant et de l'Adulte = le Tribunal de la famille), regroupée à Martigny pour notre district
- le SOC (Service officiel de la curatelle des communes des Deux Rives), sis à Saxon qui est l'organe exécutif intercommunal.

Le SOC (Fully - Saxon - Leytron - Riddes et Isérables = 24'000 hab.) est composé de 11 collaborateurs, dont 7 curateurs professionnels, qui exécutent les mandats de protection décidés par l'APEA. **Sur 240 mesures, 30 concernent des citoyens de Leytron.**

Un curateur professionnel à 100 % gère au moins 50 dossiers. La charge émotionnelle est forte, les difficultés juridiques importantes. L'APEA délivre aussi des mesures simples à des curateurs privés, souvent des membres de la famille. Le curateur soumet à l'APEA régulièrement (chaque année pour le privé ou chaque deux ans pour le professionnel) les comptes à vérifier.

Les principes généraux de la curatelle sont : l'autodétermination (proportionnalité); la solidarité familiale et réduction de l'intervention étatique; les mesures « sur mesures » (ciblage - calibrage) et la professionnalisation. Les mesures sont évolutives.

Préalablement, d'autres mesures civiles existent : « Etablir ses directives anticipées » ou « Rédiger mandat pour cause d'incapacité » ou « Désigner une représentation médicale ».

Les mesures de curatelle				
	Art. 393 CC° Accompagnement	Art. 394 - 395 CC° Gestion/représentation	Art. 396° Coopération	Art. 398 (CPG) Portée générale
Cercle des tâches	Description en fonction des besoins (év. Pour les domaines de l'existence)	Description en fonction des besoins	Description en fonction des besoins	Mesures générales par l'effet de la loi
Exercice des droits civils	Aucun effet, de par la loi	Possibilités de limitation ponctuelle décidée par l'autorité	Limité par l'effet de la loi dans les domaines faisant l'objet de la curatelle	Privation par l'effet de la loi*
Pouvoir de représentation du curateur**	Pas de représentation (uniquement accompagnement)	Pour les tâches faisant l'objet de la curatelle (pouvoir exclusif lorsque l'autorité a limité l'exercice des droits civils du PCo, pouvoir concurrent dans les autres cas)	Pas de représentation (uniquement concours pour les tâches faisant l'objet de la curatelle)	Représentation générale et exclusive

*En cas de capacité de discernement, incapacité civile restreinte seulement, dans les limites de la restriction décidée

** Sont réservés : les droits strictement personnel (art. 19 CC), les actes prohibés (art. 412 al.1 et 404 al. 3 CC), les actes soumis en sus au consentement de l'autorité (art. 416 CC)

° combinaison possible

Service officiel de la curatelle, Direction, Jacques Pascal Fournier
CP 152, Rue du Léman 25, 1907 Saxon, 027 743 63 90



41 ANS AU SERVICE DE LA MUNICIPALITÉ

En novembre dernier, après 41 ans au service la Municipalité, **M. Stéphane Bertholet** a passé pour la dernière fois la porte de la Commune en qualité de collaborateur administratif.

Ses connaissances, son expérience et son savoir-faire ont été fortement appréciés durant toutes ces années. Nous lui souhaitons le meilleur pour sa nouvelle vie de jeune retraité.

BUDGET 2024

Une erreur s'est glissée dans le fascicule des budgets 2024. Le montant des revenus financiers se monte en réalité à CHF 17'889'200.-. La marge d'autofinancement indiquée (CHF 1'900'760.-) est correcte.

APERÇU DU COMPTE DE RÉSULTATS ET INVESTISSEMENTS

COMPTE DE RÉSULTATS

Résultat avant amortissements comptables

Charges financières

Revenus financiers

Marge d'autofinancement (négative)

Marge d'autofinancement

Compte 2022

15'346'729.88

18'545'150.75

-

3'198'420.87

Budget 2023

16'125'000.00

17'037'500.00

-

912'500.00

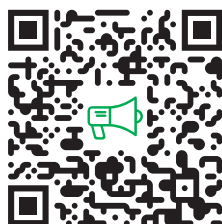
Budget 2024

15'988'440.00

17'889'200.00

-

1'900'760.00



ÉVÉNEMENTS

Vous trouverez toutes les manifestations communales sur nos supports de communication : **Site internet & Mégaphone**

